

Recensement



Se faire recenser est un geste civique obligatoire, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. C'est important pour la commune, car du nombre d'habitants découle la participation de l'Etat au budget des communes.

Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Notre agent recenseur, **Kathleen DOLAT**, passera donc chez vous entre le 21 janvier et le 20 février 2016, pour vous expliquer toutes les modalités de ce recensement. Nous vous remercions vivement par avance de lui réserver le meilleur accueil !

Du sport pour tous...

Les séances de sport proposées par l'association Forme et Bien-être connaissent un début très satisfaisant. Quatre créneaux horaires vous sont proposés entre Montaulin et Rouilly-Saint-Loup. **Il reste encore quelques places**, alors n'hésitez pas à venir essayer (pour tout renseignement 06.37.47.11.43)



Soirée beaujolais : Une première qui en appelle d'autres...



Pour la première fois cette année, et sur une idée de Francis AZIERE, la municipalité avait décidé d'organiser une soirée dégustation du « beaujolais nouveau » !

Et pour une première ce fut un succès immédiat

puisque une centaine de personnes était présente vendredi 27 novembre à la salle des fêtes.

Bonne humeur et convivialité ont été les maîtres mots de la soirée.

Chaque lupirullien est reparti, sourire aux lèvres, en prenant déjà rendez-vous pour le cru 2016 !



Vous avez des idées, des envies....

A l'instar de **Martine BERTHIER**, **Hélène CORDIER**, **Anne-Marie AMANDRY** ou **Isabelle LEBOEUF**, qui ont organisé des animations pour les habitants de notre commune récemment (**randonnée, ateliers scrapbooking**), si vous avez des idées ou des souhaits, n'hésitez pas à venir en parler à la mairie ! Si nous le pouvons, nous ferons notre maximum pour vous aider !

Agenda

- 18 ou 19 décembre : distribution des colis aux personnes âgées
- 20 décembre : Noël des enfants,
- 28 décembre : Après-midi jeux,
- 8 janvier : Cérémonie des vœux,
- 25 janvier : Après-midi jeux,
- 30 janvier : Repas des personnes âgées,
- Tous les jeudis : Rendez-vous à 14h près de la passerelle pour une marche hebdomadaire.

Rouilly-Saint-Loup'

Infos

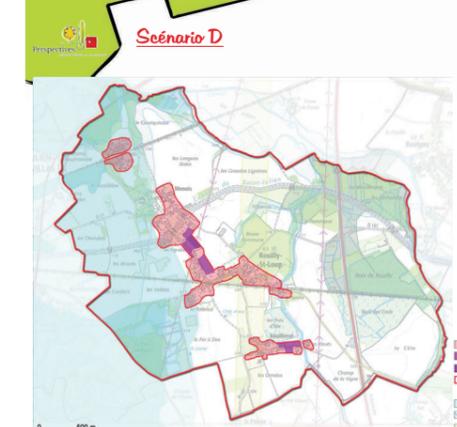
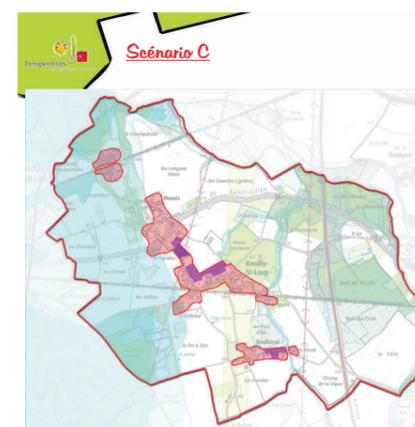
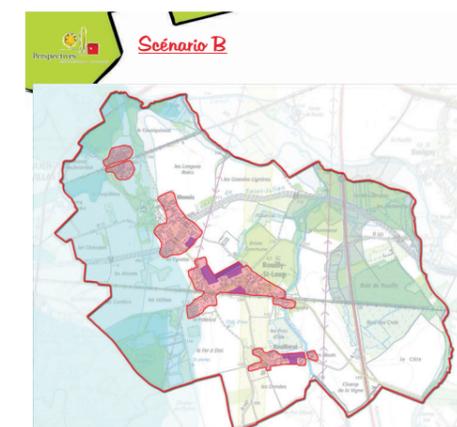
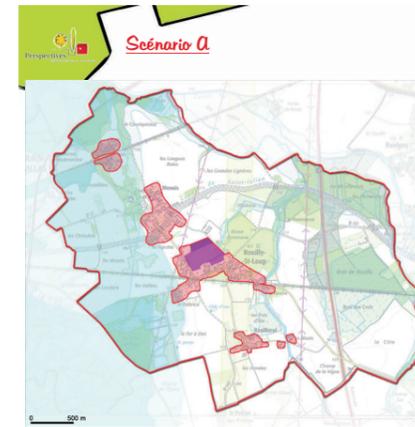


Plan Local d'Urbanisme

Décembre 2015

Tous les habitants de la commune ont été invités le 14 octobre dernier, à la première réunion publique concernant l'élaboration du nouveau plan local d'urbanisme (PLU). La directrice du cabinet «PERSPECTIVES» et son assistante urbaniste, ont ainsi présenté le diagnostic complet (population, habitat, entreprises,...) de notre commune. Ensuite, elles ont détaillé le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce projet s'appuie sur **3 critères principaux** : prendre en compte les risques majeurs et le contexte environnemental, poursuivre le dynamisme communal (+ 150 habitants en 15 ans) et proposer un développement harmonieux de la commune.

Quatre «scénarii» possibles (qui peuvent encore évoluer) sont ressortis du projet de zonage :



Retrouvez toutes ces informations sur www.rouillysaintloup.fr et n'hésitez pas à venir à la mairie, faire part de vos remarques, suggestions sur le registre prévu à cet effet.

Vous avez recueilli un animal sur notre commune ? Que devez-vous faire ?

Quand l'animal est tatoué ou avec un collier et une médaille :

Si l'animal porte un collier avec une médaille ou un tube-adresse mentionnant le numéro de la puce électronique ou si vous êtes en mesure de lire son tatouage situé à l'intérieur de l'oreille ou à la face interne des cuisses :

Vous pouvez appeler l'I-CAD (Identification des carnivores domestiques) :
0 810 778 778

Quand l'animal n'est pas tatoué ou sans médaille :

Si aucun renseignement, aucune médaille ne permet d'identifier les propriétaires, vous pouvez appeler la mairie qui le prendra en charge.
Si la mairie est fermée, vous devez contacter la gendarmerie (03.25.83.17.50)

Félicitations à nos trois jeunes guides en herbe !



Samedi 19 septembre, 18 heures 55 à l'intérieur de l'église Saint-Donat...A 5 minutes du début de cette soirée tant attendue, c'est un mélange d'excitation et d'inquiétude qui anime Enzo, Loralys et Paul. Le public allait-il être au rendez-vous ? Le long travail de préparation de l'été allait-il être récompensé ?

A 19 heures précises, Jean-Marie Castex ouvre les portes et les 3 guides en herbe découvrent avec lui non moins de 45 personnes qui se pressent sous le porche pour avoir les honneurs de la première visite.

Agréablement surpris mais pas impressionnés par le nombre, Enzo, Loralys et Paul conduisent avec brio de 19 à 23 heures pas moins de 6 visites.



Paul, 13 ans ; Loralys, 15 ans et Enzo, 12 ans

185 personnes ont écouté « religieusement » les destins de Saint-Donat et de Saint-Loup et ont découvert les nombreux trésors que renferme l'église, trésors mis en valeur par des jeux de lumières et un diaporama.

Forts de ce succès, les trois jeunes envisagent d'ores et déjà de renouveler l'expérience l'an prochain. Ils ont décidé de se remettre au travail et de faire des recherches pour trouver d'autres pistes de visite. La commune peut être fière de compter parmi ses habitants ces trois jeunes qui ont donné beaucoup de leur temps au service du patrimoine local !



Sécurité routière

Les premiers aménagements liés à la sécurité routière ont été réalisés fin septembre. C'est tout d'abord la pose de plusieurs panneaux STOP. Celui de la rue de la Basse-Commune permet de modifier les règles de priorité et de casser la vitesse des véhicules venant de Ruvigny.

La pose de coussins berlinois sur la RD 21 à l'entrée de Rouilly a permis de faire ralentir les automobilistes de manière très significative, et ce, dans les deux sens. Deux autres coussins berlinois ont été posés en enfilade dans la rue des Clausets.

Une ligne blanche continue a été tracée dans le virage situé à l'entrée de Rouillerot sur la route de Verrières et des panneaux signalant le virage dangereux ont été posés. D'autres aménagements sont à l'étude pour accroître la sécurité. Une matérialisation du virage et du carrefour devant l'école va voir le jour bientôt.

Signalisation

Des panneaux directionnels (bi-mats) vont être posés très prochainement à différents carrefours. Certains indiqueront les principaux édifices publics de la commune, d'autres signaleront les entreprises.

Travaux de busage

La deuxième tranche des travaux de busage des fossés de la rue de l'école s'est déroulée début septembre.

Elle arrive, elle arrive...



Vous êtes nombreux à nous la réclamer : la fibre arrive enfin ! Si les fourreaux ont été mis en terre mi-juin entre Montaulin et Rouilly et l'armoire pour les branchements posée mi-août, il faudra attendre fin décembre pour que la fibre soit injectée dans les fourreaux. Orange prendra ensuite le relais pour raccorder les lignes d'ici la fin avril 2016.

Toutefois, nous rappelons que c'est le conseil départemental qui gère ce dossier et en aucun cas la mairie de Rouilly-Saint-Loup.

Déménagement des bennes à verre et à papier

Entre le 7 et 16 décembre, les bennes à papier et à verre vont être déplacées derrière la mairie.



RAPPEL Horaires d'ouverture de la mairie : **RAPPEL**

Lundi : 15h-17h Jeudi : 17h30-19h30 Samedi : 10h-12h.

Tél : 03.25.41.58.39 / mairierouillysaintloup@wanadoo.fr

Nous vous remercions de bien vouloir respecter strictement ces horaires.